

NOUVEAUTÉ SERVICE GRATUIT D'ALERTE DES MARCHÉS PUBLICS



Trop de marchés publics à proximité vous échappent car vous n'êtes pas au courant !
La CAPEB Vendée vous propose un **service gratuit** pour identifier les appels d'offres.



Ce service vous permet :

- d'être alertés des avis de marchés publics de façon automatique et ciblée,
- de télécharger les dossiers de consultation des entreprises en un clic : CCAP, CCTP, DPGF, DQE,...
- de rechercher les marchés dans un périmètre très précis grâce à un outil exclusif de géolocalisation,
- d'accéder à tous les liens vers les sites d'origine pour poser des questions et envoyer la proposition.



Pas d'obligation de publicité et mise en concurrence

pour les travaux inférieurs à 100 000€ HT
Pour assouplir les procédures en phase de relance, le seuil en-dessous duquel les marchés publics de travaux sont dispensés de publicité et de mise en concurrence préalables est relevé à 100000€ HT jusqu'au 31 décembre 2022.



DES ASSOUPISSEMENTS POUR CANDIDATER

Pour tous les marchés simplifiés, les éléments à fournir concernant les entreprises sont limités. D'une façon générale, l'absence de références pour un marché similaire n'est pas éliminatoire. Les marchés publics sont donc aussi une opportunité pour les jeunes entreprises.

Au-delà des éléments de candidatures (SIRET, effectifs, références,...), les éléments de l'offre (devis offre technique) consistent le plus souvent en la transmission d'un simple devis pour les marchés publics sans publicité, ni mise en concurrence préalables.



LES ACHETEURS CONCERNÉS SONT NOMBREUX

- Acheteurs publics locaux : Collectivités territoriales, Départements, Régions, Mairies, Communautés de Communes,...
 - Établissements publics : Lycées, Collèges, Intercommunalités, CCAS, EPAHD, Offices publics de l'habitat...
 - Acheteurs publics nationaux : État Ministères, Préfectures...
 - Etablissements publics nationaux : Universités, musées, CNRS, Centres Hospitaliers...
 - Entreprises publiques : EDF, GRDF, SNCF...
 - Certains acheteurs privés : Bailleurs sociaux, Sociétés d'économie mixte, Fondations, Associations...
- Ces acheteurs sont soumis au droit de la commande publique en raison de leur mode de financement ou de leur mission d'intérêt général.

JE SUIS INTERÉSSE(E), COMMENT FAIRE ?

1

Je réponds au questionnaire pour bien cibler les marchés publics qui m'intéressent.

2

Je reçois automatiquement les appels d'offres qui correspondent à mon activité.

3

Si je le souhaite, la CAPEB Vendée peut m'inscrire sur le portail Nouma.

La CAPEB Vendée m'accompagne

- Je suis intéressé(e), je réponds au formulaire.
- Je suis également intéressé(e) pour me former aux marchés publics.
- Je réponds déjà aux marchés publics mais je souhaite améliorer mes connaissances.

Email :

Téléphone :

EN SAVOIR +

Gaëtan CHARRIER - 06 77 72 96 90 - gaetan.charrier@capeb-vendee.fr

